Arbre de ressources contre le harcèlement chez les enfants et adolescent·e·s Remarque: ceci est une liste non exhaustive des **FSP** ressources dans le Canton de Vaud et alentours. AVP Tatout Ateliers de ciao.ch soutien Via Projuventute Conseils aux parents **AHORA** Projuventute Pédiatre 147 Patouch ciao.ch **Soutien** Ateliers de Association sensibilisation Via Via **Informations** Centre Cybercoaches Harcèlement chez Sensibilisation LAVI les enfants & Prévention et adolescent·e·s Brigade de sois-prudent.ch la Jeunesse École La Compagnie des Coquelicots **Protection Formation** 117 **Justice** (urgences) Ateliers de formation Via Association Association Poste de Via Via Police

Ressources contre le harcèlement chez les enfants et adolescent·e·s

Protection

- 117 : numéro d'urgence de la police à contacter pour obtenir de l'aide immédiate.
- Poste de police : s'y rendre pour signaler une situation de harcèlement.
- Association Via: permanence gratuite par email afin d'avoir des conseils. → association-via.ch | info@association-via.ch

Sensibilisation et Prévention



- Patouch : association de prévention des violences envers les enfants et adolescent·e·s.
 - → patouch.ch | 0800 800 140 (ligne d'aide) | info@patouch.ch
- Ateliers de sensibilisation Via : interventions sur demande pour prévenir le harcèlement chez les enfants et adolescent·e·s en Suisse romande.
 - → association-via.ch | info@association-via.ch
- La Compagnie des Coquelicots : spectacles interactifs pour sensibiliser à la violence. → 077 990 43 08 | laciedescoquelicots@gmail.com
- Brigade de la jeunesse : intervient dans les écoles lausannoises pour parler de harcèlement et des risques de délits chez les jeunes. → 021 315 15 15 (Secrétariat Brigade Jeunesse) ou 021 315 25 15 (Police judiciaire)
- Cybercoachs : ateliers de sensibilisation pour une pratique d'internet saine et avisée chez les jeunes. Majoritairement proposés aux adultes encadrants. → cybercoachs.ch | 079 396 41 26 | association@cybercoachs.ch

Justice



- Association Via → info@association-via.ch
 - En ce qui concerne le cadre légal, il faut bien noter que :
 - o l'auteur du harcèlement doit avoir plus de 10 ans pour être pénalement responsable de ses actes
 - les actes de harcèlement doivent correspondre à la définition d'une infraction
 - une plainte doit être déposée dans les 3 mois après la commission de l'infraction
 - → la permanence de Via vous redirigera auprès d'un conseil professionnel si besoin.

Informations



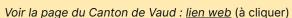
 Centre LAVI: informations dans les différents domaines touchant à l'aide aux victimes et s'adressant aux personnes concernées ainsi qu'aux professionnels. → lavi.ch | 021 631 03 00

Soutien 3



- Ciao.ch : forum gratuit d'aide et de conseils pour les jeunes. \rightarrow ciao.ch
- Projuventute 147 : ligne d'écoute gratuite et confidentielle, 24h/24, 7j/7 pour les jeunes en difficulté. → **147.ch** | 147 | conseils@147.ch
- AHORA: soutien de jeunes, parents et professionnel·les avec des outils issus des neurosciences et de la pédagogie, spécialement adapté aux enfants neuroatypiques. → ahora-neuropedagogie.org | 079 575 88 40 | lef@ahora-neuropedagogie.org
- AVP, FSP (Association Vaudoise des Psychologues / Fédération Suisse des Psychologues): psychologues formé es pour aider les enfants et adolescent es. → psy-vd.ch | psychologie.ch/fr
- Projuventute Conseils aux parents : ligne d'écoute gratuite et confidentielle 24h/24, 7j/7 pour les parents en difficulté, WhatsApp et emails de 8h à 22h. → projuventute.ch/fr | 058 261 61 61 | conseilsauxparents@projuventute.ch
- Tatout : ateliers pour apprendre à se défendre et avoir confiance en soi. \rightarrow tatout.ch
- Pédiatre : évaluation de l'impact psychologique et émotionnel de la situation. Si besoin: orientation vers une psychologue ou une autre professionnel·le.
- Permanence de Via : orientation et conseils gratuits pour tout enfant, adolescent e et adulte impliqué es dans une situation de harcèlement.
 - → association-via.ch | info@association-via.ch
- Ateliers de soutien Via : soutien pour les jeunes étant ou ayant été victimes de harcèlement par des pairs.
 - → association-via.ch | info@association-via.ch

École



• Quelques conseils : avertir l'enseignant e qui peut déclencher le processus interne contre le harcèlement. Les établissements publiques vaudois possèdent des équipes d'intervention formées qui utilisent la méthode de la préoccupation partagée (MPP). Si la situation persiste, contactez le la doyen ne de l'école et/ou le·la directeur-ice afin de construire des solutions. Si, magré ces démarches, le harcèlement perdure : contactez-nous à info@association-via.ch. Nous vous conseillerons gratuitement. Plus d'informations sur notre site web.









